



06.04.2017

LE POINT DE VUE

GÉRARD SAMAMA

Redonner le moral aux propriétaires



► Chaque saison apporte son lot de mauvais coups portés au moral des propriétaires. Dégradation de l'accueil et de la restauration sur les hippodromes parisiens, augmentation comminatoire des frais de gestion des comptes à France Galop, et cerise sur le gâteau, un communiqué qui annonce la semaine dernière qu'on commence à réfléchir à une possible baisse des allocations ! Pour résister, pour conserver des chevaux à l'entraînement, il faudrait au contraire tout faire pour entretenir notre passion, nous donner envie, nous donner du moral !

Quand j'entends certains "responsables" se réjouir de cette baisse des allocations qui serait nécessaire et presque même salubre, je me dis qu'il est urgent de couper court aux raisonnements utopiques et contre-productifs et en revenir à une analyse des faits de bon sens.

J'ai déposé mes couleurs en 1963 (ce qui fait peut-être de moi l'un des doyens des propriétaires

français) et mes couleurs ont triomphé plusieurs centaines de fois. Je crois donc avoir un avis qualifié.

Une baisse des allocations entraîne mathématiquement et automatiquement une baisse du nombre de propriétaire et des effectifs. Il faut être inconscient pour penser que si les allocations baissent, il n'y aura pas de conséquences sur le nombre de chevaux et le nombre de propriétaires. Pour vérifier cela, il suffit de demander aux entraîneurs quelle a été la répercussion sur leurs effectifs de la hausse de la TVA. C'est inéluctable et je le vérifie par moi-même et auprès de tous les propriétaires que je rencontre. Si on devait suivre les remèdes préconisés par certains (remise en cause des primes propriétaires, pénalisation des allocations pour les vieux chevaux, baisse des indemnités de transport...), je peux vous affirmer que le résultat négatif ne se ferait pas attendre. Ce serait totalement méconnaître la réalité des choses que de vouloir

aller dans cette voie. Nous ne commençons à réduire nos pertes qu'à partir de l'année de 3 ans et cela va un petit peu mieux avec les 4 et 5 ans.

S'il faut faire accepter de nouveaux efforts par les propriétaires, et leur imposer une légère baisse des allocations – très légère –, il faut d'abord que France Galop fasse des économies avant de faire fuir les propriétaires. Ces économies sont nombreuses, avec tellement d'avantages acquis, d'emplois en doublon. Quelle société peut se permettre un tel confort, de telles conventions collectives ?

Les propriétaires accepteront peut-être finalement une légère (très légère) baisse de leurs allocations mais uniquement s'il est mis fin à la gabegie actuelle et aux rentes de situation.

Au lieu de leur donner des coups sur la tête à répétition, il faudrait peut-être penser à redonner le moral aux propriétaires si on veut les conserver !

Gérard Samama, propriétaire et éleveur représentant PP au conseil du plat